

L'équipe du C.P.A.U.

Responsable d'Unité

Praticien Hospitalier

Madame le Docteur C. CAVEL

Praticien Hospitalier

Madame le Docteur S. LAPUJOLADE

Médecin Assistant

Monsieur le Docteur L. BEN-HAMIDA

16 Infirmiers

1 Cadre de santé

1 Secrétaire médicale

Locaux

Sur le site de **Fleury les Aubrais**, le C.P.A.U. dispose de locaux d'accueil situés en face du CHD Daumezon.

Sur le site du **CHRO**, le C.P.A.U. dispose d'un bureau situé à l'entrée du service HTCD (Hospitalisations de Très Courte Durée).

ACCES

Bus

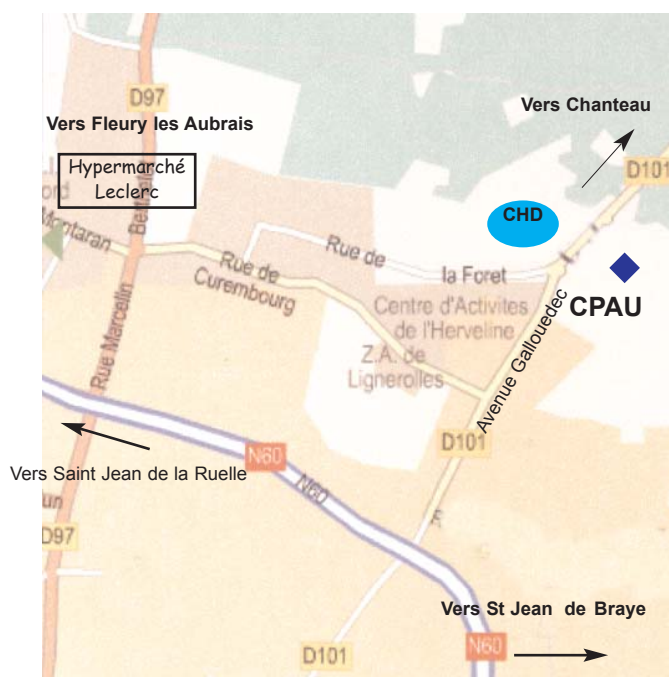
Ligne 8 - Arrêt Hôpital Daumezon

Voiture

Tangentielle (N60)

De Saint Jean de Braye : Sortie "Semoy Chateau"

De Saint Jean de la Ruelle : Sortie "Clinique de la Présentation"



1, route de Chateau
BP 62 016
45402 Fleury les Aubrais

Tél : 02 38 60 59 29
Fax : 02 38 60 79 33
www.ch-daumezon45.fr



CPAU

**CENTRE
PSYCHIATRIQUE
d'ACCUEIL
d'URGENCE**

1, route de Chateau
BP 62 016
45402 Fleury les Aubrais

Tél : 02 38 60 59 29

En 2008, le **CAP** devient le

CENTRE PSYCHIATRIQUE D'ACCUEIL D'URGENCE

Ses missions se renforcent dans :
l'accueil
l'orientation
**la prise en charge des
urgences psychiatriques.**

CHD DAUMEZON

CHRO

Permanence téléphonique

Permanence d'accueil
24H/24 avec entretien
infirmier d'évaluation et
d'orientation

Entretien médical avec un
psychiatre dans le cadre de
l'urgence et de la crise

Consultation de victimologie

Désormais, l'équipe est présente sur
deux sites



et reste en lien direct avec

- . les équipes des différents secteurs et les services administratifs
- . l'interne de garde du CHD Daumezon et le Praticien Hospitalier d'astreinte qui assurent la continuité des soins dès 17h en semaine ainsi que les week-ends et jours fériés.
- . le CHRO de la Source - service des urgences et hospitalisation de très courte durée (HTCD), 7j/7j, pour intervenir dans le cadre de l'urgence psychiatrique

Prise en charge 7 jours/ 7
des urgences psychia-
triques sur le site des
urgences et des HTCD

En projet

*.Mise en place d'une consultation de
victimologie*

*.Intervention à la PASS (Permanence
d'accès aux soins) et à la CUMP (Cellule
d'Urgence Médico Psychologique)*